Procès-Verbal de la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education

Réunion du : Jeudi 26 novembre 2026 à 12h00 en visio conférence

Président : M. Abdelhafid HORMI.

Présents : M. MEZOUANI Mehdi, Mme. FINOTTO Sarah (Inspectrice de la SDJES), M. THOMAS Kevin

Excusés :

Secrétaire de Séance : Mme. MONNIER Margaux

1. Invitations club

- **12h00: Match de Futsal D1 n° 79110937 : La Courneuve AS – Epinay Orgemont 93 :**

La CDPME remercie les représentants des deux clubs pour leur présence.

La commission revient sur les faits ayant entraîné le report de la rencontre.

Le club d'Épinay fait part de ses inquiétudes quant au déplacement de son équipe pour la rencontre prévue ce vendredi.

Il indique avoir eu écho d'éventuelles représailles et craint que celles-ci puissent se produire à l'occasion du match.

De son côté, le club de La Courneuve précise que la rixe trouve son origine dans un différend extérieur au cadre du football.

Il indique ne pas avoir eu connaissance des éléments évoqués par le club adverse, tout en comprenant les inquiétudes exprimées par ce dernier.

Après avoir entendu les représentants des deux clubs et pris connaissance de leurs observations, la CDPME décide de reporter la rencontre jusqu'à nouvel ordre.

2. Organisation d'un match sensible.

La CDPME rappelle aux clubs que pour l'organisation d'un match sensible, ils doivent compléter le dossier (disponible en cliquant ici) et le transmettre au District au moins 15 jours avant la date de la rencontre en question.

Président
M. Abdelhafid HORMI.

Secrétaire de Séance
Mme MONNIER Margaux